



447ème séance plénière

PC Journal No 447, point 6 de l'ordre du jour

DECISION No 539
ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET AUTRES MODALITES
D'ORGANISATION DE LA CONFERENCE
SUR LA MONDIALISATION

(Vienne, 3 et 4 juillet 2003)

La mondialisation suscite des changements rapides, et ses effets positifs et négatifs ne sauraient être déterminés à l'avance ; les résultats de la mondialisation dépendent essentiellement des politiques adoptées par les gouvernements et les institutions internationales et sont conditionnés par les réactions du secteur privé et de la société civile. Il est essentiel d'avoir à la fois un gouvernement efficace et des marchés efficaces pour tirer parti des bienfaits de la mondialisation. Des institutions internationales plus fortes et un engagement plus étendu en faveur du développement durable aux niveaux national et international sont nécessaires pour aider la planète à passer à des modes de production et de consommation plus viables. La Conférence sera axée sur le rôle possible de l'OSCE pour ce qui est de faire face aux risques et aux défis et de maximiser les bienfaits de la mondialisation.

I. Ordre du jour

1. Ouverture de la Conférence
2. Séance plénière d'ouverture : interventions liminaires
3. Discussion en quatre séances
4. Séance plénière de clôture : résumé et clôture de la Conférence

II. Calendrier et autres modalités d'organisation

1. La Conférence s'ouvrira à Vienne le mardi 3 juillet 2003, à 10 heures, et se terminera le vendredi 4 juillet 2003 à 16 heures.
2. Toutes les séances plénières et les séances des groupes de travail seront publiques.

Première journée

- 10 heures - 11 heures Séance d'ouverture : délimitation du contexte
- Importance de la mondialisation
 - Bienfaits, risques et enjeux de la mondialisation
 - Cadre international
- 11 h 15 - 13 h 15 Séance 1 : Gouvernement efficace et marchés efficients
- Rôle d'une bonne gouvernance dans les secteurs public et privé
 - Lutte contre les risques spécifiques associés à la mondialisation
- Pause déjeuner
- 14 h 45 - 16 h 45 Séance 2 : Transition vers une économie de marché dans le contexte de la mondialisation
- Enseignements tirés et meilleures pratiques
 - Intégration dans l'économie mondiale
 - Moyens de faciliter la transition
- 17 heures - 18 heures Séance 3 : Réalisation d'un développement durable dans le contexte de la mondialisation
- Réduction des disparités sociales
 - Lutte contre la dégradation de l'environnement

Deuxième journée

- 9 h 30 - 10 h 30 Séance 3 (suite)
- 10 h 45 - 12 h 30 Séance 4 : Coopération et intégration régionales en tant que contribution à la maîtrise de la mondialisation
- Dans le domaine économique
 - Dans le domaine de l'environnement

Pause déjeuner

14 heures - 16 heures Séance de clôture : conclusions et recommandations

- Rôle de l'OSCE conformément à la Plate-forme de sécurité coopérative
- Rôle des Etats participants

3. Les séances plénières et les séances des groupes de travail se dérouleront conformément au programme de travail.

4. Le règlement intérieur et les méthodes de travail usuelles de l'OSCE seront applicables pendant la Conférence.

5. Les discussions seront interprétées dans les six langues de travail de l'OSCE.